

INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE



Date : 18/05/2020

Pays : Côte d'Ivoire

Description des tâches : RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) NATIONAL(E) D'APPUI A L'ELABORATION D'UN PLAN NATIONAL DE PROMOTION ET DE PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME

Numéro du projet : CIV 10-00112330 – Promouvoir l'Etat de Droit et les droits Humains

Durée du contrat/services (si applicable) : La durée de la mission sera de 45 jours ouvrables.

Les Offres devront être soumises par email à l'adresse : procurement.offers.ci@undp.org au plus tard le **29 Mai 2020 à 13h00**. Les offres comprendront :

- **Une proposition technique** : le CV avec 3 personnes références, une note méthodologique détaillée, l'organisation du déroulement des travaux et la capacité à réaliser ce type de travail
- **Une proposition financière**

Les deux offres seront transmises dans deux documents distincts.

Si vos propositions techniques et financières sont transmises dans le même document, votre offre sera rejetée.

[Les offres reçues par un autre canal que celui mentionné ci-dessus seront automatiquement rejetées.](#)

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à procurement.ci@undp.org ; nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report.

L'offre technique devra inclure les informations et documents nécessaires à l'exécution de la tâche à accomplir :

1. Qualification et expérience dans le domaine (40 points)
2. Plan de travail (20 points)
3. Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (40 points)

Votre offre financière doit être dans un document séparé de l'offre technique.

Le dépouillement s'effectuera en deux étapes :

Le dépouillement des offres techniques :

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères d'évaluation ci-dessous. Seules les offres techniques ayant totalisé au moins 70/100 points seront retenues pour l'évaluation financière.

Le dépouillement de l'offre financière :

Le soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins disante sera retenu

Les critères d'évaluation technique

La sélection sera faite sur la base des critères suivants :

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine du droit, de la pratique judiciaire d'un système de droit romano-germanique et dans le domaine des droits de l'homme, y compris en matière d'intégration des droits de l'homme dans la politique et programme de l'Etat	40					
2.	Plan de travail	20					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
Total		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Note maximum	A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée en matière de droit, de pratique judiciaire d'un système de droit romano-germanique et dans le domaine des droits de l'homme, y compris en matière d'intégration des droits de l'homme dans la politique et programme de l'Etat	15					
1.3	Références avérées en matière de travaux dans le domaine des droits de l'homme	15					
Total		40					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	20					
Total		20					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique Formulaire 3		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	5					
3.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	10					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent et une structure précise du document final attendu ?	10					
3.4	La proposition comprend-elle un cadre de suivi et de feedback avec les commanditaires de l'étude ?	5					
3.5	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution de l'étude ?	5					
3.6	La proposition intègre-t-elle la dimension genre dans l'ensemble de sa démarche	5					
Total		40					

TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) NATIONAL(E) D'APPUI A L'ELABORATION D'UN PLAN NATIONAL DE PROMOTION ET DE PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME

Avril 2020

I. Contexte

Après la crise post-électorale de 2011 ayant entraîné plus de 3000 morts et plus d'un demi-million personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, la Côte d'Ivoire se dirige vers la paix et la stabilité en renforçant ses institutions démocratiques et de gouvernance.

Un dispositif institutionnel de conduite du processus de justice transitionnelle a été mis en place. Cela s'est traduit par la création de la Commission Dialogue Vérité et Réconciliation (CDVR), remplacée par la suite par la Commission Nationale pour la Réconciliation et l'Indemnisation des Victimes (CONARIV). Les missions desdites Commissions ont été transférées au Ministère de la Solidarité et de la cohésion sociale aux termes de leurs missions. Le Gouvernement a adopté une stratégie nationale de réconciliation et de cohésion sociale et un plan de réparation communautaire. Un programme national de cohésion sociale a été mis en place pour assurer la mise en œuvre et le suivi de ces documents de politiques.

S'agissant du processus judiciaire, une Cellule spéciale d'enquête a été mise en place pour instruire l'ensemble des dossiers en lien avec la crise post-électorale. Plusieurs procès ont été organisés et ont été sanctionnés par des décisions de condamnation. Une ordonnance d'amnistie a été prise par le Président de la République en 2018 en faveur de 800 personnes poursuivies ou condamnées après la crise de 2011 en Côte d'Ivoire.

En matière de droits Humains, La création d'un Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme et d'un Secrétariat d'Etat aux Droits de l'Homme renforcent la volonté du Gouvernement de disposer d'un dispositif pertinent de promotion et de protection des droits de l'homme en Côte d'Ivoire. La réforme de la Commission Nationale des Droits de l'Homme devenue Conseil National des Droits de l'Homme constitue une avancée majeure pour assurer la conformité de l'organisation et du fonctionnement de cette structure aux principes de Paris.

Malgré ces avancées, le pays fait encore face aux défis majeurs de sortie de crise en matière de promotion et de protection des droits humains.

La série de mutineries et d'affrontements entre les forces de sécurité et les soldats démobilisés, qui ont fait au moins 10 morts en 2017, ont montré que la situation demeure fragile dans le pays. À l'approche des élections présidentielles de 2020, la situation en matière de droits humains risque de se détériorer en raison de l'instabilité politique. L'achèvement simultané en 2017 de l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) et du mandat de l'Expert indépendant des Nations unies sur le renforcement de capacités et la coopération technique avec la Côte d'Ivoire ne peut qu'accroître l'instabilité de la situation et réduit fortement l'appui et la surveillance de la part de la communauté internationale, au moment même où les défis en matière de droits humains ne font que croître. Les récentes violences intercommunautaires de Béoumi, de Sipilou, de Kokoumbo montrent la nécessité de disposer d'un cadre de référence et de pilotage pour assurer une meilleure coordination des interventions du Gouvernement en matière de promotion et de protection des droits humains.

À l'issue de la soumission de son troisième rapport dans le cadre de l'Examen Périodique Universel (EPU) devant le Conseil des Droits de l'Homme à Genève en mai 2019, la Côte d'Ivoire a accepté 222 recommandations parmi les 247 formulées par les pays intervenant lors du dialogue interactif. Pour les avoir acceptées, la Côte d'Ivoire a l'obligation de prendre toutes les mesures nécessaires, pour la réalisation de ces recommandations dont notamment celles insistant sur l'indépendance du pouvoir judiciaire et l'impartialité de ses décisions, le respect des droits des détenus en milieu carcéral et le renforcement de la coopération du gouvernement avec les mécanismes internationaux et régionaux de protection des droits de l'homme.

C'est dans ce cadre que le Gouvernement ivoirien avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement recrute un/une consultant(e) National(e) afin d'appuyer l'élaboration d'un Plan national de promotion et de protection des droits de l'homme pour la période 2020-2024.

II. Objectifs

La consultation a pour objet l'élaboration d'un Plan national en matière de promotion et de protection des droits humains.

À cet effet, le ou la consultant(e) appuiera le Consultant(e) International(e). L'équipe de consultant(e)s travaillera en étroite collaboration avec, le Secrétariat d'Etat aux Droits de l'Homme, le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, le Conseil National des Droits de l'Homme et les acteurs intervenant dans le domaine des droits de l'homme.

Tâches spécifiques

Le/la consultant(e) National(e) devra notamment :

1. Préparer une note de synthèse des expériences, opportunités et recommandations en matière de Plan national de promotion et de protection des droits de l'homme.

- Répertorier et collecter les documents qui traitent la question de la promotion et de la protection des droits de l'homme en Côte d'Ivoire et les expériences en la matière ;
- Identifier les acteurs clés à consulter pour la préparation du Plan ;
- Conduire les entretiens avec les acteurs clés selon la grille d'analyse établie dans ce cadre. Cette grille devra tenir compte des besoins différenciés hommes/femmes, et intégrée la problématique du genre ;
- Aider le/la Consultant(e) International(e) à élaborer la note relative à l'état des lieux en matière de droits de promotion et de protection des droits de l'homme en Côte d'Ivoire et les opportunités en lien notamment avec la constitution en vigueur et les institutions de droits de l'homme (CNDH et autres) ;
- Aider le Consultant(e) International(e) à proposer les axes et interventions clés du Plan national de promotion et de protection des droits de l'homme.

2. Contribuer à la préparation et l'organisation d'un atelier national de validation du Plan national de promotion et de protection des droits de l'homme et de son plan d'actions

- Appuyer le/la Consultant(e) International(e) dans la préparation des termes de référence et de l'agenda de l'atelier ainsi que les outils d'animations et de discussion ;
- Assurer la facilitation de l'atelier aux côtés du/de la Consultant(e) International(e);
- Synthétiser en collaboration avec le/la Consultant(e) International(e), la partie nationale, les discussions et les conclusions de l'atelier et soumettre le rapport final ;

3. Appuyer la rédaction du draft du document du Plan national de promotion et de protection des droits de l'Homme en concertation avec le consultant national

Le Plan devra comprendre notamment les éléments ci-après :

- Etat des lieux incluant les obstacles et opportunités en matière de promotion et de protection des droits de l'Homme en Côte d'Ivoire ;
- Objectif, axes et interventions clés du Plan national de promotion et de protection des droits de l'Homme ;
- Rôle des différents partenaires et modalités de coordination ;
- Mandat et mode de fonctionnement du dispositif institutionnel de suivi de la mise en œuvre ;
- Plan de communication ;
- Indicateurs de suivi et évaluation.

4. Suivre et consolider les commentaires et remarques recueillis sur le draft du document du Plan national ;

5. Appuyer le Consultant(e) International(e) pour la finalisation du document du Plan National incluant un résumé exécutif, un document narratif, un cadre logique et un plan opérationnel de mise en œuvre.

Le/la consultant (e) National(e) devra pleinement intégrer la dimension genre dans l'ensemble de sa démarche, dans ses analyses et dans les produits attendus.

Le PNUD-Côte d'Ivoire devra dans la mesure du possible lui faciliter la prise de contact avec les parties prenantes identifiées.

III. METHODOLOGIE

Une méthodologie plus spécifique ainsi qu'un plan de travail seront proposés par le/la Consultant(e) National(e).

La méthodologie inclura notamment :

- La revue documentaire en utilisant toutes les sources disponibles
- Des entretiens structurées ou semi-structurées, les focus groupes avec les parties prenantes à tous les niveaux ;
- Des visites de terrain dans des zones dûment identifiées.

Le/la Consultant(e) National(e) sera libre de proposer tout autre outil ou approche pertinente dans la réalisation de cette étude. Il sera libre aussi de prendre contact avec toute personne ou institution susceptible de contribuer à la réalisation de son mandat.

Le/la consultant (e) devra pleinement intégrer la dimension genre dans l'ensemble de sa démarche, dans ses analyses et dans les produits attendus.

Le PNUD-Côte d'Ivoire devra dans la mesure du possible lui faciliter la prise de contact avec les parties prenantes identifiées.

IV. LIVRABLES ET DATE DE LEUR REMISE

Les principaux produits attendus de la consultation sont :

Résultats attendus	Durée estimée (jours ouvrables)	Date indicative de transmission	Revue et approbation requise
Note de cadrage contenant la compréhension des TDR, la méthodologie validée, la liste des structures et personnes ressources clés à rencontrer ainsi que le calendrier détaillé de la consultance	5 jours	Entrée en vigueur de l'étude (To) + 5 jours ouvrés	Comité d'analyse composé du MJDH, du SEDH, du CNDH et du PNUD
Note de synthèse des entretiens avec les acteurs clés	20 jours	To + 20 jours ouvrés	Comité d'analyse composé du MJDH, du SEDH, du CNDH et du PNUD
Draft du Document du Plan	30 jours	To+ 30 jours ouvrés	Comité d'analyse composé du MJDH, du SEDH, du CNDH et du PNUD Un atelier national sera organisé avec toutes les parties prenantes
Document du Plan finalisé tenant compte des commentaires et remarques des parties prenantes	45 jours	To+ 45 jours ouvrés	Comité d'analyse composé du MJDH, du SEDH, du CNDH et du PNUD

V. Durée de la mission

La durée de la consultation est fixée à 45 jours ouvrables.

VI. Lieu d'affectation

Abidjan avec possibilité d'effectuer des déplacements à l'intérieur du pays si les conditions le permettent.

VII. Paiements du (de la) Consultant(e)

Délivrables	Délais	Montant
Note de cadrage contenant la compréhension des TDR, la méthodologie validée, la liste des structures et personnes ressources clés à rencontrer ainsi que le calendrier détaillé de la consultance	A 5 jours du début de la mission	20%
Draft du Document du Plan	Après 30 jours de travail	40%
Document du Plan finalisé tenant compte des commentaires et remarques des parties prenantes	A la fin du contrat après le rapport final	40%

VIII. Critères de qualité

- Une bonne compréhension de la mission
- Une méthodologie pertinente et un calendrier réaliste de mise en œuvre des activités
- Délais et qualité de production des livrables

IX. Qualifications

- Diplôme universitaire supérieur du niveau minimum BAC+5 ou équivalent master 2 en droit, relations internationales ou sciences politiques ou tout autre domaine équivalent, complété par une formation avancée en matière d'Etat de droit et de Droit de l'Homme ;
- Avoir au moins 08 ans d'expérience à des niveaux de responsabilité de plus en plus élevés sur le terrain ou au siège au niveau national ou international dans le domaine juridique, la pratique judiciaire d'un système de droit romano-germanique et dans le domaine des droits de l'homme, y compris en matière d'intégration des droits de l'homme dans la politique et les programmes de l'Etat ;
- Apte à travailler en milieu institutionnel ;
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement social, politique et économique de la Côte d'Ivoire et de l'Afrique d'Ouest serait un atout ;
- Toute autre expérience supplémentaire en sociologie, anthropologie, psychologie, légistique, management, sera un atout ;
- Démontrer d'une bonne compréhension des Termes de référence ;
- Démontrer une aptitude à intégrer systématiquement la problématique du genre ;
- Avoir une parfaite maîtrise du français (lire, écrire et parler) ;
- Avoir mené des études pour le système des nations unies serait aussi un atout.

X. Compétences et aptitudes

- Bonnes aptitudes interpersonnelles et de travail en équipe ;
- Excellente communication orale et écrite en français et en anglais
- Excellent leadership et compétences managériales
- Excellentes capacités de communications rédactionnelles ;
- Très motivé avec une habilité à travailler avec un minimum de supervision ;
- Maîtrise de la langue française et bonne connaissance de l'anglais ;
- Bonne maîtrise des outils informatiques.
- Connaissance de l'Afrique en général et de la Côte d'Ivoire en particulier serait un atout ;
- Excellentes capacités de facilitation avec l'utilisation de certaines méthodes participatives.

XI. Conditions générales de soumission

Toute personne intéressée à faire partie de la mission devra soumettre au PNUD dans une première enveloppe fermée, une proposition technique en trois (03) exemplaires (un original et deux copies), et dans une seconde enveloppe fermée, une offre financière. Les 2 enveloppes (offre technique et offre financière) devront être remises dans une grande enveloppe fermée précisant "Consultant national".

XII. Les critères d'évaluation technique

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine du droit, de la pratique judiciaire d'un système de droit romano-germanique et dans le domaine des droits de l'homme, y compris en matière d'intégration des droits de l'homme dans la politique et programme de l'Etat	40					
2.	Plan de travail	20					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
Total		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- <u>Formulaire 1</u>		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée en matière de droit, de pratique judiciaire d'un système de droit romano-germanique et dans le domaine des droits de l'homme, y compris en matière d'intégration des droits de l'homme dans la politique et programme de l'Etat	15					
1.3	Références avérées en matière de travaux dans le domaine des droits de l'homme	15					
		40					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – <u>Formulaire 2</u>		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	20					
		20					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique Formulaire 3		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	5					
3.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	10					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent et une structure précise du document final attendu ?	10					
3.4	La proposition comprend-elle un cadre de suivi et de feedback avec les commanditaires de l'étude ?	5					
3.5	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution de l'étude ?	5					
3.6	La proposition intègre-t-elle la dimension genre dans l'ensemble de sa démarche	5					
		40					

Le dépouillement s'effectuera en deux étapes :

- a) Le dépouillement des offres techniques :
Elles seront évaluées sur la base des critères d'évaluation énoncés au point XII. Seules les offres techniques ayant totalisées au moins 70 points seront retenues pour l'évaluation financière.
- b) Le dépouillement des offres financières :
Elles seront cotées sur 30 points, le candidat techniquement qualifié et le mieux disant sera retenu.

XIII. Critères de sélection

Le/la soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la mieux disante, sera retenue sous réserve de la qualité et de l'expérience.

Documents à fournir dans le dossier de candidature

Toute personne intéressée à faire partie de la mission devra soumettre au PNUD dans une première enveloppe fermée, une proposition technique en trois (03) exemplaires (un original et deux copies), et dans une seconde enveloppe fermée, une offre financière. Les 2 enveloppes (offre technique et offre financière) devront être remises dans une grande enveloppe fermée précisant l'une des catégories citées au point X (consultant(e) international(e)).

a. Offre Technique

Les offres techniques devront être composées de :

- Une proposition technique : le CV avec 3 personnes références, une note méthodologique détaillée, l'organisation du déroulement des travaux et la capacité à réaliser ce type de travail

b. Offre financière

L'offre financière à établir selon les livrables et le tableau de détail des coûts ci-dessous :

DETAIL DES COUTS

Détail des coûts par élément :

<u>Eléments</u>	<u>Coût Unitaire</u>	<u>Quantité</u>	<u>Cout total pour la durée du Contrat</u>
I. <u>Coûts du Personnel</u>			
<u>Honoraires</u>			
<u>Autres (Mentionner svp)</u>			

N/A : Non Applicable